

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Dame ou femme  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190429>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

du limon, droit comme une épée, qu'il dresse sa face écrasée à la hauteur du mépris et de l'épouvante des hommes.

Ce n'est pas assez d'inoculer par la morsure un venin mortel. Dans un élan de rage, il lance jusqu'à dix pas son crachat empoisonné. C'est toujours la figure qu'il vise comme si, lui, le reptile fui, haï, maudit, voulait se grandir en bassesse et se surpasser lui-même par cette suprême injure.

Le venin du splughstang tue la plante comme l'homme, inocule son poison à un arbrisseau et la tige se dessèche, périt. Au contact de sa bave tout se flétrit ; au contact de sa dent tout meurt. Le serpent, d'ordinaire, pousse la prudence jusqu'à la poltronnerie. D'après Gordon, Cumming, Smith, Davy, Jonathan Francklin, tout autre est le cracheur de venin. Dans son effroyable acharnement, il s'attache à sa victime, la suit, la poursuit, la traque, la harcèle, la terrifie, la fascine, l'enveloppe, l'étreint, la tient et la retient dans la mort, la foudroie de son venin, la salit de sa bave. Telle est la bête. Je passe au drame.

\* \* \*

Un officier anglais, longeant en voiture un taillis épais, dans la région du Cap est tout à coup surpris par un splughstang énorme que les roues ont failli écraser. A la vue du serpent qui bondit sur lui, il décharge vainement son revolver et fouaille, à tour de bras, son cheval affolé. Il se croit sauvé ; mais, à vingt pas de la voiture, il voit le reptile hideux, s'acharnant à sa poursuite avec une incroyable fureur. Il n'en veut pas au cheval, mais à l'homme, se tord avec rage le long du chemin, décrit des courbes vertigineuses autour des roues et frappe, de temps à autre, les parois de la voiture avec sa tête terrifiante. Deux fois, le serpent s'élançait au-devant du cheval qui se cabre et la voiture est emportée avec une vitesse vertigineuse. Le péril est-il conjuré ? Non. Le reptile est toujours là, tantôt devant, tantôt derrière, tantôt à gauche, tantôt à droite, allongeant vers le voyageur son corps frémissant et visqueux, balançant sa tête stupéfiante et sa gueule immonde, odieusement frangée de bave infecte.

Trois coups de revolver (les derniers !) ont manqué leur but dans la course saccadée de la voiture et l'implacable reptile, que rien n'effraie, redouble d'agilité furieuse comme s'il sentait que sa proie va peut-être lui échapper.

Déjà, sa tête aplatie et large, dardant une langue de feu, a frôlé l'uniforme de l'officier toujours calme. Exténué de fatigue et paralysé par la peur, le cheval ralentit sa course, s'arrête, chancelle, va s'abattre, et l'Anglais, se sentant perdu, jette son manteau sur le grand reptile qui s'enroule aussitôt autour du timon tandis que l'officier s'élançait vivement de la voiture, n'ayant d'autre arme qu'un jonc fragile du Sénégal.

Où est-il ? le voici fuyant à toutes jambes vers le taillis, ramassant dans sa course effrénée de grosses pierres pour se défendre jusqu'au bout, jusqu'à la mort, dans une lutte suprême.

Le cheval s'est abattu, la voiture est brisée. Se glissant sous le manteau qui le couvre, le reptile se dégage, rampe, ondule vers l'officier qui, haletant, adossé contre un arbre, s'apprête bravement à lapider le monstre.

Les trois pierres qu'il a lancées trop tôt ont manqué leur but comme les balles du revolver. C'est à peine si l'une d'elles a légèrement touché la queue frémissante du serpent qui, au même instant, s'enroule sur lui-même en jetant des hoquets affreux.

\* \* \*

L'Anglais reprend sa course avec une ardeur désespérée. Il va atteindre le taillis où, par une tactique ha-

bile et des détours trompeurs, il aura le bonheur peut être d'échapper au splughstang.

Vain espoir ! Une troisième fois, le reptile s'est élançé à sa poursuite. Il gagne du terrain, il avance, il arrive, il est là. On dirait qu'au lieu de ramper, il nage sur le sable. Sa tête immonde se dresse à trois pieds au-dessus du sol qu'il souille d'écume, et des sifflements sinistres, mêlés à des miaulements étranges comme en fait entendre le boa des marais américains, sortent de sa gueule entr'ouverte, débordante de fluide et de venin.

A bout de forces, non de courage, l'officier appelle au secours, mais qui pourrait l'entendre en ces lieux déserts ? Nul bruit si ce n'est le cri d'un singe qui se perd dans le feuillage ou la voix brève d'un oiseau qui s'en vole à tire-d'aile. Au loin, dans la profondeur des bois mystérieux, un rugissement de colère ou d'amour qu'emporte le vent des forêts, vague, affaibli, mourant. Nul espoir, c'est fini. Fasciné peut-être par le reptile hideux qui s'approche encore, l'officier s'arrête et s'appuie, chancelant, contre un roc.

Que peut-il contre sa destinée ? Résigné, il attend. Le monstre n'est plus qu'à vingt pas. A son tour, il s'arrête, s'enroule, dresse, en sifflant, sa tête menaçante et victorieuse. Il va s'élançer...

Au même instant, trois Hottentots, avertis sans doute par les cris désespérés de l'Anglais, sortent du taillis, volent à son secours et abattent la tête du reptile à coups de lance.

L'officier était sauvé, mais le lendemain il était fou.

— Les finances du Maroc. — En pays musulman, les finances d'Etat sont généralement fort fantaisistes. Mais nulle part elles n'ont à si haut degré le caractère d'originalité, de simplicité primitive et de fantaisie pittoresque qu'au Maroc. Le mécanisme en est d'une naïveté touchante.

« Dans le palais du sultan, il y a un autre palais, tout en pierre, qui reçoit la lumière par en haut, entouré de trois lignes de murailles. On entre par une porte de fer, on trouve une autre porte de fer et puis encore une autre porte de fer. Après ces trois portes, un corridor bas et obscur où il faut passer avec des lumières. Le pavé est de marbre noir, les murs noirs, la voûte noire. Au fond du corridor, il y a une grande salle et au milieu de la salle une ouverture qui donne accès dans un sous-terrain profond où trois cents nègres jettent quatre fois par an, à pelletées, l'or et l'argent qu'envoie le sultan. Le sultan assiste à l'opération. Les nègres qui travaillent dans la salle sont renfermés dans le palais pour toute leur vie. Autour de la salle, il y a dix vases de terre contenant les têtes de dix esclaves qui, une fois, tentèrent de voler. Le sultan Moley-Soliman faisait mieux : il faisait couper la tête à tous les esclaves, aussitôt que l'argent était en place. Aucun homme n'est jamais sorti vivant de ce palais, excepté le sultan. »

On voit que le métier d'employé aux finances du Maroc n'est pas précisément tout rose.

#### Dame ou femme.

Doit-on dire dame ou femme en parlant d'une femme mariée ? Les traités de politesse et de bon ton prétendent qu'il faut dire *femme* et non *dame*. L'un de ces traités dit : « En parlant à quelqu'un,

vous vous bornerez à dire : *monsieur, madame, mademoiselle*, sans ajouter ni le nom propre, ni le nom de famille. Mais, au contraire, si vous parlez à un mari de sa femme, ou à une femme de son mari, vous aurez soin d'ajouter le nom de famille à la dénomination de *monsieur* ou *madame*, qu'on ne doit alors jamais employer tout court. Ainsi, à un mari, en parlant de sa femme, on lui demande des nouvelles de *madame Durand* ; à une femme, on dit, en parlant de son mari : *monsieur Chevalier, monsieur de Bivi*. Et, dans le cas où la personne a droit à un titre, on en fait mention sans supprimer le nom de famille : *M. le comte de Breteuil, M<sup>me</sup> la duchesse de Lauzar*.

*Mon époux, mon épouse*, ne se disent à aucun titre parmi les gens de bon ton. On dit simplement : *mon mari, ma femme, ma fille*. Cette simplicité de langage est la meilleure preuve d'une bonne éducation.

En parlant à un homme, gardez-vous de cette locution : *votre dame, votre demoiselle*.

D'après les dictionnaires, *dame* n'est pas le mot propre à employer pour signifier épouse. C'est *femme*, qu'il faut dire. On emploie le mot *dame* lorsqu'il s'agit d'une femme quelconque à laquelle on voue ses hommages et son amour : *Combattre pour sa dame* ; — *juré fidélité à sa dame* ; — *la dame du lieu* ; — *les domestiques sont seules* ; — *la dame est sortie* ; — *être aimable avec les dames, etc.* Aucune part, le mot *dame* n'est employé comme synonyme d'épouse.

Au mot *femme*, dans le dictionnaire de Larousse, nous trouvons les citations suivantes : « *Ma femme est allée à la campagne. Celui qui a trouvé une femme vertueuse a trouvé un trésor.* »

On voit donc par ce qui précède, que le mot propre à employer est *femme* et non pas *dame*.

Rapport d'un commandant de pompiers au préfet, au sujet d'un incendie :

Commune de Tupemaley le... Mai...

Mocieu le Préfait !

« Hier, la nuit aiant venue comme l'habitude vers le soir, j'ont été me couché et me reposer dans le sein du someil, quan je fut réveillé en cerceau par dé cri qui criait ô feu. Devinan tout de suite qui s'agissè d'un incendie qui brûlai, je me çuis levez et j'ai apersu une lueur incandécente du côté de la brasserie Pignoufmann. Ossitôt j'ai fait battre le rappel par les clai rond de la commune et je me çuis réuni avec mes ommes pour ce marché à la rencontre du cinistre.

Arrivé sur les lieu j'ai sentile besoin de ferre dans un coin la pellé de chacun et j'ai vu que nous étions tousse complet. Malheureusement, dans la précipitation de la rapidité nous avion oublier nos pompes et nous ont été obligé de prendre de l'ô avec des sots sur le conseille de M. le mair qui était dans la mare qui senté mauvaix, ce qui m'a rendu malade et quand y ni a plus eu rien à brûlé, le feu a été étain. Alors j'ai allocutionné mes ommes en les remercian pour le courage qu'il ont montré en cett circonstance, car cen eux les femmes qui occupe la maison serez aujourd'hui des truites. Nous ont cependant à déploré la mort d'un cochon à François qui a été écrasé sans qu'il ait pu dire comment. Je

certifie l'equesaquetitude de ce rapport en foie de quoi je cygue.

BEAUDROCHAT Commenden  
de Pont Pieds.

#### Dè la crouë toma.

L'est bon d'étrè mènadzi et d'espargni lo mé qu'on pào ; mà quand on lo vao recoumandà à sè dzeins, lo faut fèrè à boun'écheint.

On espèce dè dama, que n'a einveintà ni la pudra et ni quiet que sà d'autro, a onna serveinta à quoui le recoumandè gaillà dè bin choisi quand le l'einvouïe atsetà oquiè. La senanna passà que la serveinta avài atsetà onna livra dè toma, la villie fut pas conteinta, kà le trovavè que la serveinta avài mau choisi. Assebin, ein la reinvoeint ein ratsetà l'autro dzo, le lài fà :

— Et pi fèdè atteinchon dè pas vo laissi eindieusà onco on iadzo, kà la senanna passà vo m'ài apportà on bocon dé fromadzo qu'avài ào mein onna demilivra dè pertes ; et vu portant avài dè la marchandi po me n'ardzeint !

#### Coumeint on sà qu'on tsemin est pe long que n'autro.

La tiolàire dè Grattalao sè tràove ào màitein d'on bou, et lè z'ovrà que lài travaillont vont cutsi et medzi dein lo veladzo, qu'est à dix menutès dào coté dè bise.

Y'a on part dè teimps, on citoyein que volliavè bâti va pè ellia tiolàire po coumandà dèi tiolès, dèi crénès et dèi carrons, et quand l'a volliu s'ein retornà, y demandè ào contremaitrè quin tsemin fail-lài preindrè po étrè lo pe vito ào veladzo, kà y'ein avài dou : ion que terive on bocon su la gautse et l'autro su la dràite.

— Ne lè z'é jamé mészourà, lài repond lo contremaitrè ; mà ye crayo que cé dè gautso est lo pe cou, et l'autro lo pe long.

— Et qu'est-te que lo vo fà crairè ?

— Eh bin, c'est que lè z'ovrà preignont adé cé dè gautso quand l'ouïont senà midzo et que faut allà dinà ; tandique quand faut reimpougni la vouarba, la véprào, vignont adé pè cé dè dràite.

#### Lè ringuès.

Vàitsé z'ein 'na villie que sè desài pè Aubouna, y'a 'na septantanna d'annàies :

Am stram dam

Big et big et ram

Bourri, bourri ratatam

Bis tram.

Et vaitsé la méma, que sè dit pè Orba, mà coumeint c'est on autro distrit, lo dévezà est tsandzi :

Amsterdam

Pick et pick et ramm ;

Bourry, bourry ramm,

Rastakat, ouze !

Et elliasique que sè dit on pou pertot :

Uni, unelle,

Cazin, caselle,

Du pied, du jonc,

Coquille, bourdon.